

Le mot de l'opposition



Au travers de l'association MPT qui a tenue son A.G le samedi 22 août à la salle du Dôme, les élus de l'opposition ont pu une nouvelle fois exprimer leur point de vue sur les grands sujets intéressant la population (Voie Verte ile du Moulin, Zone Artisanale etc...) et ce dans le cadre de la troisième réunion publique qui s'en est suivie...

Fort de nos 49 % de suffrages aux dernières élections, nous espérons pour l'année à venir avoir beaucoup plus d'informations concernant la gestion municipale. La confiance doit s'installer sans que systématiquement nous soyons considérés comme des «empêcheurs de tourner en rond». Nous savons être constructifs et approuver les bonnes décisions de la majorité, mais ils nous semblent également normal de dénoncer.

PATRIMOINE

Renaud Philip du service patrimoine proposera des visites guidées gratuites du lundi 26 octobre au Vendredi 30 octobre.

Lundi : Découverte du Monétier

Mardi : Découverte du patrimoine religieux de la Salle

Mercredi : Découverte du moulin du Casset et de l'église du Casset

Jeudi : Découverte de Chantemerle

Vendredi : Découverte du Musée d'Art Sacré (entrée du musée 3€)

A noter aussi que le musée d'Art Sacré sera ouvert lundi et vendredi de 14h30 à 16h30.

Horaires d'ouverture de la mairie	Lundi	10h à 17h en continu
	Mardi	10h à 12h & 15h à 17h
	Mercredi	10h à 12h
	Jeudi	10h à 12h & 15h à 17h
	Vendredi	10h à 12h & 15h à 16h30

Astreinte des services techniques (Urgences uniquement)	06 42 44 95 34
SEERC - Service de l'assainissement	09 77 42 94 31
Police - Gendarmerie	17
Police Municipale	04 92 46 55 74
Services Techniques	04 92 24 56 23
Pompiers	18
N° Urgence Européen	112
Gendarmerie St Chaffrey	04 92 24 00 56
Infos - Route	04 65 03 00 05
Conseil Général	04 92 40 38 00
Sous-Préfecture Briançon	04 92 25 47 47
CCB - Ordures Ménagères	04 92 21 35 97
Micro Crèche - Les Eterlous	04 92 55 42 46

Foire aux bestiaux



La foire aux bestiaux s'est déroulée sous le soleil d'une matinée favorable. Cette année encore les 250 génisses présentées ont trouvé preneurs parmi des marchands avertis, venus des Savoies, du massif central, du sud ouest ainsi que d'Italie. Les plus belles bêtes ont pu être vendues à bon prix, l'ensemble du marché s'est maintenu à un niveau satisfaisant. Les jurys, emmenés par Pierre PELLEGRIN et Jean-Marc COUSSY, ont eu fort à faire pour distinguer les plus belles bêtes qui ont été primées dans une traditionnellement bonne humeur.

Palmarès du Concours

BOVINS

Race Abondance :

- 1° prix - BUISSON Eric
- 2° prix - THOLOZAN Eric
- 3° prix - BONENFANT Robert
- 4° prix - THILIER Jean-Michel
- 5° prix - EYMARD Gilbert
- 6° prix - CRESPIN Jean-Claude

Prix spécial Abondance :

BUISSON Eric avec un lot de génisses «SUPER»

Race Salers :

1° prix - BOITTE Gilles

Prix spécial «Races à viandes» : GIRAUD Denis

OVINS

Agnelles :

- 1° prix - CRESPO Jean-Noël
- 2° prix - GIRAUD Rémi (avec encouragement du jury)

Béliers à la vente :

- 1° prix - MARTIN Michel
- 2° prix - GIRAUD Laurent
- 3° prix - ROUSSET Maurice

Prix «spécial laine» : GIRAUD Laurent

Les lots, généreusement abondés par les forains et les producteurs locaux qui se sont joints à la foire, ont été distribués par les personnalités présentes. Nous les remercions toutes et tous d'être venus confirmer avec nous l'attachement à l'importance de cette activité qui assure la pérennité du pastoralisme dans nos alpages.

A l'année prochaine donc, pour la 29ème édition de notre «Foire aux Bestiaux»

Mairie du Monétier les Bains

Place Novalèse

05220 Le Monétier les Bains

Tel 04 92 24 40 04

Fax 04 92 24 52 18

monetier@monetier.com

Directeur de la publication

Anne-Marie Forgeoux

Rédaction

Mairie du Monétier les Bains

Crédit Photos

Mairie

Conception Graphique

castier1@club.fr

Impression

Imprimerie Labouré - Embrun

Périodicité

Mensuel

Tirage

1000 exemplaires

www.monetier.com



Le Monétier les Bains

N°19 - Octobre 2015

Edito

Un cabinet médical pour Monétier, un service pour la Vallée

Après toute une carrière consacrée à la protection de la santé de la population du Monétier, qu'elle soit résidente ou de passage, Annie-Edith et Roger ASSOR, médecins généralistes, spécialisés en traumatologie, ont décidé de bénéficier d'une retraite partielle méritée, fin juin dernier. Leur professionnalisme et leur dévouement vont indubitablement manquer à leurs patients fidèles mais aussi à tous ceux qui, au sein de la vallée sont soucieux de la qualité des services proposés à nos administrés. Grâce à leurs conseils, la commune dispose aussi aujourd'hui d'un cabinet adapté à la pratique médicale en équipe offrant une prise en charge traumatologique globale (radiologie, plâtres, sutures...). Je tenais à les remercier personnellement pour leur engagement sans faille tout au long de ces années. Cependant, penser à l'avenir de notre commune, aux soins médicaux susceptibles d'être proposés aux familles résidentes était une priorité pour l'équipe municipale .. /..

Edito (suite)

SCV

Subvention association

ASA

Page 2

Dématérialisation des factures

Tunnel du Chambon

Mme Martin

Page 3

Le mot de l'opposition

Patrimoine

Foire aux bestiaux

Page 4

Bulletin
d'information
municipal

Edito (suite)

.. /.. C'est la raison pour laquelle, dès le printemps, une recherche de médecin a été lancée: réunion entre professionnels intéressés, annonces dans la presse spécialisée ; tous les moyens à notre disposition ont été mobilisés. Je suis aujourd'hui particulièrement fière de vous informer que dès la mi-novembre, une équipe de médecins motivés devraient accueillir de nouveaux patients du Monêtier et, dès le début de la saison d'hiver, les accidentés des pistes et les clients saisonniers de la station. A l'heure de l'impression de ce bulletin, les dernières autorisations nous permettant de dimensionner de manière adaptée l'équipe de médecins à la demande spécifique en saison haute, ne nous ont pas encore été confirmées. Je reste cependant totalement confiante en raison de l'intérêt stratégique d'un tel service pour éviter la saturation du service des urgences de l'hôpital de Briançon, avec lequel un véritable partenariat pourra s'instaurer. D'ores-et-déjà, Emilie JOOS et son remplaçant accueillent depuis début octobre leurs patients en consultations d'ostéopathie au cabinet du front de neige dont ils partageront l'usage avec la future équipe de médecins que nous attendons avec impatience. Je leur souhaite à tous bienvenue et les assure du soutien de la commune dans la mise en œuvre de ce service indispensable à la population et au développement des activités saisonnières sur notre territoire.

Le Maire **Anne-Marie FORGEOUX**

Du nouveau sur le domaine skiable de Monêtier



Le domaine skiable SCV a installé un tapis d'embarquement au télésiège de l'Eychauda. Ce tapis 4 places de douze mètres de long va améliorer le confort des skieurs. L'embarquement sera optimisé puisque la vitesse entre le véhicule à embarquer et l'utilisateur sera réduite, évitant ainsi les douloureux départs ou même les chûtes. Il permettra ainsi d'augmenter le débit du télésiège. Qui dit moins de temps à l'attente du télésiège, dit plus de ski !

Les forfaits de ski de fond Nordic Pass Serre Che sont au prix de 60€ jusqu'au 31 octobre, 70 € jusqu'au 30 novembre et ensuite ils seront au tarif normal c'est à dire 90€
Pour les réserver appeler l'office du tourisme de Serre Chevalier à Villeneuve au 04.92.24.98.98

Nota bene

Avis aux associations

Pour les associations qui font une demande de subvention pour l'année 2016, pensez à déposer votre dossier en mairie avant le 31 décembre 2015.

Les pièces à joindre sont :

- Le CERFA n°1256*03 dûment rempli
- Copie des comptes rendus moraux et financiers de l'année écoulée et de l'année précédente. Si la demande de subvention porte sur un événement particulier, il conviendra de monter un dossier séparé de la demande de subvention de fonctionnement. Toute pièce que l'association jugera utile pour une meilleure compréhension de son activité et de l'utilisation prévue de la subvention demandée.

ASA



Une ASA en cours de constitution pour les canaux de la commune. Depuis le début de l'année 2015, la Mairie a souhaité accompagner la création d'une nouvelle ASA (Association Syndicale Autorisée par le préfet) sur la commune afin de se substituer à la précédente ASA dissoute, tout en l'étendant à un territoire plus large permettant aux propriétaires, membres de l'association de participer à certaines missions d'intérêt général

- Conservation du droit d'usage de l'eau (autorisation prélèvement), Participation à la conservation du patrimoine
- Droit d'arrosage, Préservation de la biodiversité en favorisant l'alimentation gravitaire de la nappe phréatique en eau filtrée.
- Régulation des crues, Intervention plus rapide contre les incendies, comme cela a été le cas à plusieurs reprises.

Plusieurs habitants propriétaires sont à l'initiative de ce projet et assurent le suivi afin de parvenir à la constitution de l'association. Les différentes étapes vont se succéder dans les prochains mois : dépôt de la demande en Préfecture avec proposition de statuts et d'un règlement intérieur, enquête auprès des propriétaires concernés, validation de la création par le Préfet.

Dématérialisation des factures

A partir du 1er janvier 2017 les fournisseurs des collectivités locales devront progressivement adresser des factures de manière dématérialisée, comme c'est le cas aujourd'hui pour les fournisseurs de l'Etat. Afin de préparer au mieux cette échéance, l'AIFE (Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat) a lancé un appel aux collectivités pour expérimenter la solution informatique mise en place par le Ministère des Finances. La commune du Monêtier, pionnière sur son territoire dans la dématérialisation des échanges avec le Trésor Public, a été retenue avec 17 autres collectivités au niveau national pour participer à cette expérimentation. Dans la région PACA, seuls le Conseil Régional et la Commune du Monêtier font partis des collectivités sélectionnées et notre commune est la plus petite structure retenue pour cette expérimentation. C'est donc un travail important que va fournir notre service des finances pendant plus d'un an afin que la solution informatique prévue soit opérationnelle en temps et en heure pour les autres collectivités de France.



Tunnel du Chambon nouvel épisode

La dernière solution en date concernant le tunnel du Chambon est la construction d'un tunnel de dérivation pour l'hiver 2016-2017. En attendant, on pourra emprunter une route de secours mise en place sur la rive gauche dont les travaux devraient être achevés fin octobre sauf aléas majeurs. C'est une solution provisoire qui permettra le trafic local mais qui devra faire l'objet de mesures particulières pour les périodes de grosses affluences touristiques.



Rencontre avec Denise Martin

L'une des doyennes de Monêtier avec 93 belles années derrière elle n'est pas d'ici. Denise est une Parisienne, elle est arrivée au Pont de l'Alpe en 1948 pour rejoindre son mari avec pour seuls bagages sa lessiveuse et sa machine à coudre. A Paris, elle était institutrice et déjà une grande sportive. Elle fait son premier stage en montagne à Argentières. Et là, le coup de foudre opère, non pas pour un homme mais pour la Montagne. Elle va y revenir régulièrement, faire ses premières ascensions, ses premières nuits en refuge, lier ses premières amitiés avec des guides, des moniteurs, et même accidentellement visiter une crevasse dans le glacier du tour ! Et puis souvent quand on tombe amoureux de la montagne, on finit par tomber amoureux d'un montagnard. Cela n'a pas manqué pour Denise qui a rencontré Edmond qui ne vivait que pour et par la montagne, il était moniteur de ski lors d'un stage qu'elle a suivi.

Certes Denise Martin n'est pas d'ici et elle n'a pas épousé un gars d'ici mais cela ne l'a pas empêché de s'investir dans la commune du Monêtier. Elle fut animatrice à la création de la Ruche voulue par Marie-Claire Bouchard, Elisabeth Gondre et Suzanne Michaud. A l'époque, cette structure créée dans les années 60 était destinée aux gens du village pour garder les enfants pendant que les parents étaient dans les champs.

Avec Françoise Gendron et Germaine Bouvier, elle fait partie des bénévoles qui sont à l'initiative du projet de bibliothèque municipale. Personne n'y croyait et pourtant en mai 1981 la bibliothèque ouvre ses portes. Par la suite, elles font ouvrir une deuxième salle destinée aux enfants dont le fonds provenait de l'école. Bénévole au sein de la bibliothèque, elle l'est restée pendant 27 ans. Le village, elle l'a vu changer avec la création de la station et l'arrivée des premiers téléskis. Elle a d'ailleurs été monitrice de ski en renfort pendant les vacances. Et oui, à son époque c'était différent. Il n'y avait pas autant d'épreuves qu'aujourd'hui. Un bon niveau de ski et des aptitudes pédagogiques lui ont permis d'enseigner.

On voudrait encore savoir tellement de choses mais avec l'âge la mémoire s'étiolle, les souvenirs s'envolent heureusement sa bonne humeur, sa convivialité et son petit côté blagueur sont toujours là.

Alors ça donne envie d'y retourner boire un thé et discuter...

